

COMPTE RENDU

RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

Le Conseil Municipal de Monclar, convoqué le 30/05/2023, s'est réuni en Mairie le 9 Juin 2023 à 18H30 sous la présidence de Monsieur Dominique BOUISSIERE, Maire.

Présents : Mmes BERNARD. BRULANT. BUZIT. CATHERINE. DARINI. Mrs BOUISSIERE. DECOURTY. JUGIE. LATOUR. STUYK. TOURON.

Absents Excusés :

Mme MARTINET a donné pouvoir à M. TOURON.

M. CAGNATI a donné pouvoir à Mme CATHERINE.

M. VIDAL a donné pouvoir à M. STUYK.

Absent : M. BIASI.

Secrétaire de séance : M. DECOURTY Thomas.

Désignation des délégués des conseils municipaux et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Monsieur BOUISSIERE Dominique, Maire a ouvert la séance.

Monsieur DECOURTY Thomas a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Le Maire a dénombré onze conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Le Maire rappelle que le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgées et les deux conseillers municipaux les plus jeunes à l'ouverture du scrutin, à savoir Mme CATHERINE, M. TOURON, Mme BERNARD, Mme DARINI.

Monsieur le Maire donne lecture :

- des articles du code électoral relatif à l'élection des sénateurs,
- du décret fixant la date à laquelle les conseillers municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au sénat qui doit avoir lieu le 24 septembre 2023 dans le département,
- de l'arrêté du Préfet convoquant à cet effet les conseillers municipaux.

Le Président a ensuite invité le conseil municipal à procéder sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue de suffrages, à l'élection des trois délégués.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

- | | |
|--|----|
| - Bulletins trouvés dans l'urne | 14 |
| - Bulletins blancs et nuls | 00 |
| - Reste, pour le nombre des suffrages exprimés | 14 |
| - Majorité absolue | 08 |

.../...

.../...

Ont été proclamés élus au 1^{er} tour du scrutin :

- BOUISSIERE Dominique 14
- TOURON Jean-Pierre 14
- JUGIE Jérôme 14

Et ont déclaré accepter le mandat.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

- Bulletins trouvés dans l'urne 14
- Bulletins blancs et nuls 00
- Reste, pour le nombre des suffrages exprimés 14
- Majorité absolue 08

Ont été proclamés élus au 1^{er} tour de scrutin :

- VIDAL Catherine 14
- CATHERINE Martine 14
- STUYK Gérard 14

Et ont déclaré accepter le mandat.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.
